

Les consommateurs payent de plus en plus cher la mauvaise gestion des ressources humaines de l'entreprise, plombée par son régime spécial de retraite, ses salaires élevés et son CE plantureux

## La hausse des tarifs d'électricité, une bonne affaire pour le comité d'entreprise d'EDF

### Energie

Le 8 juillet, Philippe Martin, ministre de l'Ecologie et de l'Energie, a annoncé une hausse de 5% des tarifs de l'électricité au 1<sup>er</sup> août 2013 et autant en 2014. Vingt-huit millions de clients vont payer en moyenne **35 euros de plus par an**, pour couvrir les coûts d'EDF, mais pas ceux que l'on imagine.

Fanny Guinochet et Irène Inchauspé

● Le 9 juillet, la Bourse a applaudi des deux mains... une augmentation des tarifs d'une entreprise en position dominante qui profitera à son comité d'entreprise et à son régime spécial de retraite. Caricatural? A peine. Le cours d'EDF a bondi de 8,4%, signant la plus belle performance du CAC40, célébrant la hausse de 5% des tarifs de l'électricité au 1<sup>er</sup> août 2013, qui sera répétée au 1<sup>er</sup> août 2014. « Ces hausses de tarifs d'EDF, s'il n'y a pas transparence, c'est une taxe ! » a affirmé le jour même Ségolène Royal sur BFM. A l'Assemblée nationale, Philippe Martin, ministre de l'Ecologie, a justifié ces hausses de tarifs... par la mauvaise gestion des coûts commerciaux d'EDF du gouvernement précédent. Augmenter les tarifs pour couvrir les coûts (entretien du parc nucléaire et financement de l'énergie photovoltaïque notamment) est une solution douloureuse pour les consommateurs. L'autre consisterait à réduire les dépenses.

Les économies à réaliser sont faciles à identifier. « Les salariés d'EDF et de GDF Suez (le prix du gaz augmentera de 0,5% en août, NDLR) bénéficient de retraites en moyenne beaucoup plus élevées (2 600 euros par mois) et plus longues de 7 ans que celle des autres Français, explique Philippe François, de l'Institut français pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (Ifrap). C'est la hausse de taxe payée par les consommateurs de gaz et d'électricité qui permet de financer le déficit de leur régime. »

Dans un rapport de mars 2013, la caisse de retraite des salariés du secteur indique que la Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) augmentera de 1,4 milliard d'euros d'ici à 2017. Si l'on applique les hausses de tarifs du mois d'août aux chiffres d'affaires des deux groupes en France (40 milliards d'euros pour EDF,

31 milliards pour GDF), on arrive à 2,1 milliards d'euros. L'alignement du régime spécial de retraite d'EDF-GDF sur le régime général permettrait en théorie de limiter les hausses de tarifs à moins de 2% pour le prix de l'électricité. Un scénario exclu par le gouvernement qui ne touchera pas aux régimes spéciaux dans sa prochaine réforme.

**Acheter la paix sociale.** Autre gisement d'économies : les salaires. Car même si elle doit faire face à la concurrence internationale, EDF-GDF a gardé les vieilles habitudes du secteur public, notamment un système de progression automatique à l'ancienneté. Dans son rapport annuel de février 2013, la Cour des comptes a pointé la trop grande générosité de l'entreprise. Ainsi, de 2005 à 2011, le salaire moyen par tête au sein d'EDF affiche une évolution moyenne supérieure de 3% à 4% par an. Sur tout, des primes ont été distribuées entre 2006 et 2009 (jusqu'à 70% du fixe). Il faut dire qu'à son arrivée en 2009, le PDG Henri Proglio a acheté la paix sociale en accordant au personnel une hausse de plus de 4%. Mais ce n'est pas tout. Les sages pointent les avantages sociaux spécifiques du personnel qui « représentent



REUTERS

La hausse du prix du gaz et de l'électricité servira aussi à **abonder le comité d'entreprise**, dont le budget a la particularité d'être indexé sur le chiffre d'affaires, alors que traditionnellement, les comités d'entreprise sont financés par un pourcentage pris sur la masse salariale.

des montants importants ». Exemple le plus flagrant : le « tarif agent » : sur leur électricité, les salariés ne règlent que 10% de la facture. Coût estimé de ce privilège : 220 millions d'euros en 2010, « majoritairement pris en charge par le consommateur final d'électricité », note la Cour.

La hausse du prix du gaz et de l'électricité servira aussi à abonder le comité d'entreprise, dont le budget a la particularité d'être indexé sur le chiffre d'affaires, alors que traditionnellement, les comités d'entreprise sont financés par un pourcentage pris sur la masse salariale. Il est beaucoup plus avantageux pour la Caisse centrale des activités sociales (CCAS) du personnel des industries électriques et gazières de dépendre des ventes d'électricité, reconnaît un syndicaliste. De fait, ce CCAS gère près de 650 millions d'euros en 2012. Véritable Etat dans l'Etat, il emploie 5 000 agents. Reste que personne n'était disponible pour répondre à l'Opinion, « tous les élus étant sur le terrain pour la tournée d'été ». Aucun surtout n'a vraiment envie de détailler la gestion de ce comité qui, outre les multiples mises en garde de la Cour des comptes, fait aussi l'objet d'une poursuite en justice. Une dizaine de dirigeants du CE, la CGT et la Fédération des mines et de l'énergie, sont impliqués. Et la charge est lourde : soupçons d'emplois fictifs, « paiements effectués par la CCAS pour des prestations au profit d'organisations proches de la CGT », « recours à des fournisseurs dont les prix étaient anormalement élevés », subventions pour la Fête de l'Humā, etc. L'instruction est en cours. Le sujet est évidemment politique. « Tout le monde sait ce qui se passe, notamment du côté du gouvernement. La CGT a une lourde responsabilité », assure un proche du dossier. Plutôt que de se plonger dans cette mauvaise gestion, la gauche, tout comme la droite avant elle, préfère demander aux consommateurs de régler la facture.

@fannyguinochet @iinchauspé

### Des hausses régulières

Augmentation des tarifs EDF pour les particuliers



\* Prévisions  
SOURCE : COMMISSION DE